

A.S. VALOGNES

FOOTBALL



1906

DEVENIR PARTENAIRE

Créée en 1906, l'AS Valognes Football est aujourd'hui un des plus anciens clubs de football de France.

Avec ses 400 licenciés régulièrement inscrits chaque année et ses 50 bénévoles, l'ASV se place dans les **5 premiers clubs en nombre de licenciés de la Manche**.



L'ASV c'est :

- 3 équipes Séniors masculines
- 1 équipe Sénior féminine
- 2 équipes U18
- 2 équipes U15
- 1 équipe "Vétérans-Loisir"
- 2 équipes de "Foot Partagée (joueurs atteints de handicap mental)
- 12 équipes de jeunes de 6 à 12 ans

La formation des jeunes est une mission essentielle pour l'ASV. **Labellisée par la Fédération Française de Football**, l'école de football est composée de nombreux éducateurs diplômés afin de proposer le meilleur apprentissage possible à nos jeunes licenciés.

NOS VALEURS

Partage - Motivation - Tolérance - Respect - Apprentissage - Solidarité



Label JEUNE et Label
FEMININ
Ecole de football ASV



NOTRE FORMATION

L'AS Valognes Football est connue et reconnue pour sa qualité de sa formation. Notre école de football avait accueilli **Frédéric Guilbert** maintenant joueur professionnel à Aston Villa, club de Première League Anglaise. Il est devenu le parrain de notre école de football.

L'ASV a accueilli également des joueurs semi-professionnels comme **Mathis Lemeray**, joueur de National 1 à l'US Avranches, ou encore **Florian Dubois** et **Alexis Jeanne**, joueurs de National 3 à l'AS Cherbourg (Maintenant au Québec pour Alexis).

Dans les catégories jeunes, **Mathis Lemasson** et **Romain Pigouchet** évoluent en Championnats Nationaux à l'US Avranches.



Stade Georges Pillet



LE PALMARES DU CLUB

- Champion de Régional 3 en 2022 - Seniors
- Finalistes de la Coupe de la Manche en 2014 et en 2015 - Seniors Féminines
- Finalistes de la Coupe de la Manche en 2012 - U13
- Vainqueur de la Coupe de la Manche en 2011 (Espoirs)
- Champion de DHR en 2009 - Seniors
- Vainqueur de la Coupe de Basse-Normandie en 2008 - Seniors

DEVENIR NOTRE PARTENAIRE

LE PARTENARIAT SPORTIF

Le partenariat (ou le sponsoring) sportif est un outil marketing et un moyen de communication très prisé des entreprises pour **promouvoir leur marque au niveau local**.

En retour, le club fournit **une visibilité à l'entreprise**, à hauteur de sa contribution, lui permettant de partager ses valeurs, d'augmenter son image et sa notoriété.

Le football est un sport médiatique, convivial et populaire, il est le support idéal pour véhiculer des **valeurs positives**, comme le partage, le dépassement de soi et l'esprit d'équipe

LES AVANTAGES DU PARTENARIAT

Augmenter sa notoriété

Le partenariat permet de donner de la visibilité à votre entreprise. Que ce soit dans la presse ou sur les réseaux sociaux, cela offre la possibilité pour votre enseigne d'être vue et reconnue.

Améliorer son image

Votre entreprise sera associée aux valeurs fortes du club et à son projet éducatif.

Créer un lien de proximité

Soutenir le club est une opportunité de contact direct avec le public et de valoriser votre entreprise au niveau local et d'envoyer un signal fort en direction de la population du cœur de Cotentin,

Rejoignez nous!!



DEVENIR NOTRE PARTENAIRE



Nos U13 posant fièrement avec les nouvelles tenues du club

LA FISCALITE DE LA DONATION

Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés sont autorisées à **déduire du solde de l'impôt dû au titre de l'exercice au cours duquel les versements sont effectués, 66% de leurs versements** (effectués au titre de dons) dans la limite de 5% de leur chiffre d'affaires HT.

La loi de finance pour 2000 a apporté une modification au dispositif prévu en faveur des dépenses de mécénat engagées par les entreprises. Ainsi, il est désormais admis **qu'une association puisse associer le nom de l'entreprise mécène à sa communication**, sans toutefois que cette mention puisse être assimilée à un véritable message publicitaire qui relèverait alors du domaine purement commercial (article 238 bis du CGI).

LA DÉLIVRANCE D'UN REÇU

Concernant la donation, le club vous délivrera un reçu conforme à un modèle fixé par l'arrêté du 1er décembre 2003 : **le formulaire Cerfa 11580*03**

NOS OFFRES DE PARTENARIATS

LES SUPPORTS PROPOSES

Publicité sur short et/ou maillot sur 3 ans (renouvelable pour la saison 2025/2026)

- Présence de votre logo sur tous les maillots et/ou shorts de notre club.

Tarif: de 600€ à 1500 € /an (contrat de 3 ans minimum)

Publicité Panneautique

- Panneau publicitaire sur terrain principal et sur autre terrain
- Fabrication à la charge du club

Tarif: 300 € /an sur terrain principal
200 € /an sur autre terrain



Encarts publicitaires

- Présence de votre logo sur le minibus du club. **Tarif: 200 € /an**

- Présence de votre logo sur le calendrier de l'AS Valognes Football.

Tarif: 100 € /an

- Présence de votre logo et de votre lien internet sur notre site internet (page d'accueil et onglet Partenaires).

Tarif: 50 € /an

- **Ou nous consulter pour un partenariat direct via nos opérations événementielles:**
 - Les tournois séniors et séniors féminines,
 - les tournois de jeunes,
 - les tournois vétérans,
 - Le stage de Pâques avec la participation de plus de 110 stagiaires,
 - les matchs de gala,
 - financer des équipements pour les U9, U11, ...

CONTACT SPONSORING : Nathan Bourdon, Assistant Commercial de l'ASV



nbourdon50@gmail.com



06.42.09.01.03